

Politique Anti-Représailles



Objet

La présente Politique anti-représailles vise à promouvoir un environnement de travail qui encourage les employés à signaler toute activité qu'ils jugent en toute bonne foi abusive ou illégale.

Portée

Cette politique est applicable à l'ensemble des salariés de L&L Products.

Déclaration

L&L Products s'engage à créer un environnement de travail au sein duquel chacun peut exprimer librement ses préoccupations, en particulier concernant les questions de sécurité et les comportements illégaux ou contraires à l'éthique, sans craindre de représailles. L&L Products met de multiples canaux à disposition des employés afin qu'ils fassent part de leurs préoccupations ; L&L Products interdit les représailles à l'encontre de toute personne ayant de bonne foi fait part d'une préoccupation.

Les représailles désignent toute action négative commise à l'encontre d'une personne en raison d'un signalement effectué de bonne foi par cette personne. Ces actions comprennent notamment les menaces, les intimidations, l'exclusion d'activités d'équipe, le harcèlement, la discrimination, le fait de limiter les opportunités professionnelles, la réaffectation, les commentaires négatifs sur les performances sans lien avec de réels défauts de performance, et le licenciement.

L&L Products ne tolère aucune représailles contre toute personne ayant de bonne foi fait part de ses préoccupations concernant des questions de sécurité ou de conformité. Les employés sont invités à faire part de telles préoccupations à leur Manager, au service des Ressources Humaines ou au Service Juridique. Les employés peuvent également signaler les problèmes sur la ligne de lancement d'alerte intranet « Speak Up Line » ou envoyer un email à l'adresse : speakup@llproducts.com afin qu'une enquête soit lancée et que le problème soit réglé.

Si un employé estime faire l'objet de représailles après avoir signalé un problème, ou si un employé est témoin de représailles à l'encontre d'un autre employé de L&L Products, il se doit de signaler immédiatement la situation à sa direction, à son Manager, au service des Ressources Humaines, au Service Juridique, sur la ligne de lancement d'alerte intranet « Speak Up Line » ou envoyer un email à l'adresse : speakup@llproducts.com. L&L Products enquêtera et prendra les mesures nécessaires pour régler le problème, et pourra prendre des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement de l'auteur des représailles.

Politique Anti-Représailles

La présente Politique vise à protéger les employés effectuant des signalements de bonne foi. Un signalement de bonne foi désigne un signalement effectué par une personne qui croit sincèrement en l'existence d'un problème potentiel. Un signalement de bonne foi provient souvent, mais pas obligatoirement, d'une personne ayant été le témoin direct d'un problème.

Le signalement peut concerner une violation de lois et de réglementations, d'une politique ou d'une procédure ou du Code d'éthique des employés (Employee Code of Ethics). Exemples : fraude, vol, pot-de-vin, corruption, extorsion, problème lié aux lois antitrust, discrimination, harcèlement, conflit d'intérêts, divulgation d'informations confidentielles, dissimulation de situations qui devraient être signalées, non-respect de règles de sécurité et autres comportements contraires à l'éthique.

Pour plus d'informations sur les moyens de signaler un problème, référez-vous à la dernière page du Code d'éthique des employés (Employee Code of Ethics).



Questions

Les questions relatives à cette politique peuvent être adressées au Service Ressources Humaines ou au Service Juridique

Date de première entrée en vigueur : 30 Mai 2018
Dernière révision : 6 Février 2023
Prochaine révision : 6 Février 2025

.....
Christophe Carré
CEO

